

Genre de véhicule 54) Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication G R O V E	Type AT 735 S	Fiche d'homologation No CH 5348 09
--	------------------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur	GROVE CRANES LIMITED, Cowley, Oxford (GB)
Identification	sur la plaquette du constructeur "AT 735 S" numero du châssis -
Plaquette du constructeur	à droite, sur la face intérieure de la porte
Numero du châssis	à droite, latéralement sur le longeron-châssis, derrière roue AV
Identification du moteur	"FBL 413 F" à l'arrière, à droite en haut sur le déflecteur d'air (plaquette)
Importateur	FRANZ STIRNIMANN AG, Solothurnerstr. 257, 4600 Olten

<b>Châssis</b>	<b>Moteur</b>			
Nombre d'essieux/pneus	2 / 4	Marque	DEUTZ	Type
Suspension	hydraulique	Construction	V	Temps
Direction	mécanique, assistance hydraulique (**)	Carburant	D	Position
Entraînement	toutes roues +)	Refroidissement	air	Cylindres
Frein de service	air compr. 3-circuits, tambours, sur toutes roues press. de déclenchement 9,6 bars	Alésage	125	Course
Frein auxiliaire:	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	12756	CV-impôt
Frein d'arrêt :	à ressort, progr., tambours, sur toutes roues, press. de serv.+libération de secours par soup. de garde 4-circ.; desserrage méc.=vis aux cyl. sur échappement, non progressif	Puissance en kW	173 (DIN)	à /min
Ralentisseur	sur échappement, non progressif	Couple max. Nm	825	à /min
Contrôle 2 circuits	3 manomètres et lampes-témoins	Silencieux	2 = 620 x Ø 250 mm ++)	

<b>Carrosserie/Équipement</b>	canion-grue
Nombre de portes	2
Ceintures sécurité	avant - arrière -
Cale	400x300x240 mm
Antivol	-
Réservoir carburant	1/acier, 200 litres
Avertisseur	BOSCH (E) 20018 ou d'autres modèles homologués

Nombre de places total 2 av. 2 centre ar.

<b>Dimensions</b>	intérieur	extérieur	
Longueur		10900	Empattement 3800
Largeur		2500	Essieu double av. ar.
Hauteur		3500	Voie av. 1960 -
Porte à faux avant		2400	Voie ar. 1960 -
Porte à faux arrière		4700	Braquage Ø g. 13000 d. 12500 +++)
Garde au sol	à vide	360/360	en charge 360/360

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	11800	12000	23800
Répartition charge	(poids à vide avec mât-rylène de 9,3 m)		
	11800	12000	23800
Poids garantis	13000	13000	26000
Pneus	16,00 R 25	16,00 R 25	
Ply/bar	R / 8,0	R / 8,0	
Charge	12100	12100	
pour Vmax	70	70	
Jantes	11.25 - 25, acier	11.25 - 25, acier	

	mécanique	automatique
Garantie poids remorquable avec/sans frein		
Garantie poids de l'ensemble		
Poids remorquable testé		
Charge garantie sur le toit		
Vitesse maximale selon le constructeur	67,0	km/h
testée	km/h à /min	moteur prise de force

Emissions de bruit		Au passage		Mesure à l'arrêt		Remarques	Indications pour le permis de circulation		(Code)
Boîte de vitesses		dB/A	dB/A	/min			Genre du véhicule		
m6	13,74	85,0	77,0	1725	ac)		Machine de travail (véhicule spécial)		
							GROVE	AT 735 S	
							Homologation No CH	5348 09	
							Carrosserie	camion-grue	
F	G	H	J	R			Places	total 2	avant 2
De fumées OCE annexe 3		ECE-24					Poids à vide	23800	Carburant D
b =	à	/min	k = 0,45 à 2300	/min	k = 0,38 à 2047	/min	Charge utile	-	Cylindrée 12756
b =	à	/min	k = 0,32 à 1794	/min	k = 0,41 à 1541	/min	Poids total	23800	CV-impôt 64,97
b =	à	/min	k = 0,70 à 1288	/min	k = 0,90 à 1035	/min			
O	O+P								
S Bacharach = 2,0		Pompe d'injection BOSCH							

Remarques, modifications, conditions spéciales et inscriptions dans le permis de circulation

- \*) Véhicule spécial : poids total. (Circulaire du 15.06.83 DFJP) / Longueur  $> 10'000$  mm
- \*\*\*) Direction : sur toutes roues; la direction par roues AR doit être arrêtée et bloquée mécaniquement (indication par lampe-témoin); pompe de secours (pour direction) existante.
- +) Toutes roues motrices: seulement en 1re et 2e vitesse; autrement qu'avec roues AR motrices.
- ++) Insonorisation : le compartiment-moteur pourvu de mat. insonorisant; chicane au-dessus des pots d'échappement; recouvrements latéraux des boîtes de vitesses, pourvus de mat. insonorisant.
- +++)) Ø-braguage : mesuré avec toutes roues dirigées.

Inscription dans le permis de circulation

- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 136 - permis de conduire de la cat. "C" obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noire: porte-à-faux AR vers l'AR et latéralement ainsi qu'avec feu de gabarit et signal;
- 139 - enlever : les pattes des béquilles, rabattre le mât-pylône vers l'AV et l'assurer;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- 141 - assurer : la direction agissant sur l'ess. AR, la tourelle en position de marche, accrocher le crochet de grue près de la couronne rotative.

Lieu et date de l'homologation Olten, 4.9.85 Sch8/lin

Remplace la fiche d'homologation du 04.09.85  
22.12.86 - Vhc. spécial SW

Service fédéral d'homologation

8